



# Le lien CGT Canon N°27

## DEMENAGEMENT :

### Les privilèges ont la peau dure !

Courbevoie le 29 juin 2018

Dans sa communication du 19 juin 2018 nommée "**Règles d'attribution des places de stationnement à ORA**" la Direction continue à poser les jalons de sa vision "low-cost" des conditions de travail au sein du futur siège de CANON France.

En imposant ainsi des règles strictes d'attribution des places de parking, la Direction confirme sa volonté de mettre les salariés CANON France au diapason de sa politique de rationalisation drastique des coûts et des moyens, dans le droit fil de sa vision rétrograde de l'épanouissement et du Bien-Vivre au travail.

Avec 413 places de parking pour tout le personnel rattaché au siège, les visiteurs, les clients, les commerciaux, les techniciens, il est probable que le stationnement aux alentours d'ORA relèvera du parcours du combattant pour de nombreux salariés, et ce, après avoir subi les inévitables embouteillages matinaux du périphérique et la fatigue du trajet.

Ces restrictions auront forcément des conséquences sur l'efficacité, la fatigue, le stress, la productivité, et ne feront que provoquer des inquiétudes supplémentaires chaque jour. Quoi de plus stressant que d'être obligé d'errer de parking en parking pour trouver une place de stationnement avant de pouvoir atteindre son lieu de travail ?

De plus, si certains collaborateurs décident (ou sont obligés) de venir de temps en temps en transport en commun, ils ne pourront

bénéficier d'aucune participation de l'employeur aux frais supplémentaires sur leur titre de transport.

S'il est logique et nécessaire de réserver des places de parking aux collaborateurs à mobilité réduite et aux femmes enceintes, la CGT s'étonne que les membres du COMEX et les Directeurs fassent partie des populations prioritaires dotés de places réservées pour se garer sous le bâtiment ORA. Il est regrettable que le Top Management ne daigne pas faire l'effort de partager les difficultés auxquelles sont confrontés les collaborateurs qui seront obligés d'aller se garer sur les parkings annexes.

**Cette caste de privilégiés ne se plaindra sûrement pas, les inégalités sociales ont encore tout leur sens en 2018 chez Canon.**

Par ailleurs, lors de la première session d'information sur le site ORA qui a eu lieu le 20 juin dernier à l'Auditorium de Courbevoie, les collaborateurs ont manifesté de nombreuses inquiétudes relatives à leur venue en voiture sur le site (règles d'attribution des places sous le bâtiment, information sur les places disponibles, règles de remboursement des parcmètres sur les parkings extérieurs, etc.). Les réponses des intervenants, même si elles avaient pour but de rassurer, n'ont pas réussi à calmer les inquiétudes.

Il reste encore à ce stade, beaucoup trop d'incertitudes quant à l'information sur le taux d'occupation des parkings et sur la capacité de la Direction à subvenir aux besoins de tous les collaborateurs sédentaires et itinérants.